

N/R-08-0045/DS/Simfer

Conakry, le 4 novembre 2008

A Son Excellence Dr Louncény NABE  
Ministre des Mines et de la Géologie  
République de Guinée

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous faisons suite à votre lettre n°1503/MMG/CAB/2008/FS en date du 28 octobre 2008 relative à votre demande visant à obtenir un supplément d'informations.

Nous vous confirmons que nous allons vous communiquer l'ensemble des informations sollicitées sur CD. Je me permets toutefois d'attirer votre aimable attention sur le fait que nous vous avons demandé dans notre lettre en date du 29 octobre 2008 de bien vouloir nous préciser le format dans lequel vous souhaiteriez les obtenir. Nous vous avons proposé d'organiser une réunion avec votre personnel technique afin de discuter de leurs besoins spécifiques et sommes dans l'attente de votre réponse à ce sujet.

N'ayant pas eu de suite, nous vous enverrons néanmoins un ensemble de CD dès la fin de cette semaine tel que vous nous l'avez demandé, mais attirons votre attention sur le fait qu'il existe un risque, en l'absence de réunion nous permettant de prendre connaissance des logiciels que vous utilisez, que les informations fournies soient compliquées à lire ou tout simplement illisibles par votre système informatique.

En ce qui concerne votre demande visant à ce que nous vous propositions un plan de rétrocession, je fais suite à nos récentes discussions au cours desquelles je vous ai informé que Rio Tinto menait actuellement des discussions avancées avec un partenaire potentiel qui serait susceptible d'apporter son aide au développement de l'intégralité de la chaîne de Simandou, et permettrait à la Guinée d'en retirer des bénéfices supplémentaires. Nous espérons être en mesure de vous fournir de plus amples détails dans les deux semaines à venir, et de vous présenter les représentants de ce partenaire d'ici la fin du mois de novembre. Toute décision prise dans le même temps et qui viserait à imposer à Rio Tinto la rétrocession d'une partie du périmètre de sa Concession mettrait sérieusement en cause cette opportunité pour la Guinée.

Outre l'effet préjudiciable pour Rio Tinto que produirait une telle rétrocession forcée, il existe des risques bien réels que la réduction du périmètre de notre Concession mette en danger la viabilité même du projet. Ce risque n'ira qu'en

transport et de la disponibilité de crédits financiers.

En vue d'assurer la meilleure issue possible tant pour la Guinée que pour Rio Tinto, je vous prie de bien vouloir attendre, avant de prendre une quelconque décision, que nous ayons terminé les discussions que nous menons actuellement avec notre partenaire potentiel, afin que toutes les options puissent être envisagées.

Dans le même temps, je vous demande de bien vouloir considérer avec intérêt mon invitation à venir visiter le site de Simandou afin de rencontrer nos équipes et de constater la qualité du travail que nous avons réalisé. Je demanderai à mon équipe de proposer des dates qui pourraient vous convenir. Nous pourrions également profiter de votre visite pour discuter des évolutions du commerce mondial du minerai de fer, et notamment des prix, de la demande et des coûts. Cette invitation s'adresse également à l'ensemble de vos collègues du Comité Interministériel.

Je réitère mon souhait que ce problème puisse être résolu tant dans l'intérêt de l'Etat que de Rio Tinto, et réaffirme notre volonté de vous rencontrer à tout moment pour discuter des solutions potentielles qui pourraient être apportées.

Je vous prie de croire, Excellence Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



David M. SMITH  
Président-Directeur Général

